

Conférence de presse annuelle du 4 janvier 2022

Les animaux de rente sont « utiles » à plus d'un titre

Exposé de Martin Rufer, directeur de l'USP (le discours prononcé fait foi)

Dans plus d'un milieu, l'élevage des animaux de rente en Suisse fait l'objet de critiques : pour certains, il faut le supprimer ; pour d'autres, ce sont avant tout les conditions de détention qui dérangent. La Suisse est un petit pays de montagnes. Par conséquent, l'élevage y a toujours joué un rôle de premier plan. En effet, sur nombre de nos surfaces escarpées ne peuvent pousser que des herbages et des pâturages. Seule la valorisation en lait et en viande de l'herbe par les bovins, les ovins et les caprins permet à la population d'en profiter dans son alimentation. Les grandes cultures, les cultures maraîchères et les cultures fruitières, qui servent directement à l'alimentation humaine, ne couvrent que 30 % des surfaces agricoles. Sans les animaux et dans le cadre d'une alimentation végétalienne, la forêt envahirait de grandes surfaces non cultivées, et la biodiversité diminuerait. Sans compter que les animaux de rente présentent d'autres avantages. Par exemple, leurs excréments constituent le meilleur engrais pour les cultures végétales. De fait, à chaque récolte, les quantités de nutriments et d'oligo-éléments s'amenuisent. Les engrais dits de ferme, comme le lisier ou le fumier, non seulement remplacent ces nutriments et oligo-éléments, mais favorisent aussi la fertilité des sols et leur résistance aux événements climatiques extrêmes en formant de l'humus. Sans engrais de ferme, il faudrait acheter des engrais minéraux. Tous proviennent de l'étranger et la plupart d'entre eux sont issus de ressources limitées et parfois déjà rares. Même d'un point de vue écologique, renoncer à l'élevage des animaux de rente n'est donc pas la panacée. Par ailleurs, la mesure dans laquelle nous pouvons assumer la responsabilité de nous accaparer toujours plus de terres rares dans d'autres pays pour notre alimentation constitue encore un autre débat. L'élevage a aussi une grande importance sur le plan économique : il permet à l'agriculture de gagner environ 5,8 milliards de francs par année.

L'image véhiculée est souvent celle d'un nombre croissant d'animaux vivant en Suisse et donc d'une surexploitation des ressources. Or, cette image est erronée. À l'heure actuelle, la Suisse élève 20 % d'animaux en moins qu'il y a 40 ans. Le nombre de bovins a même connu la chute marquée de 25 %. Depuis 1896, jamais la Suisse n'avait compté aussi peu de vaches. Même l'effectif des porcs a diminué de plus de 20 % dans notre pays. Seules les poules ont vu leur nombre augmenter. Cette hausse s'explique avant tout par la popularité croissante dont jouit la viande de poulet auprès de la population et par l'importance que cette dernière accorde aux œufs d'origine indigène. En d'autres termes, l'évolution de l'élevage est parallèle à celle de la consommation. Freiner uniquement la production ne revient qu'à favoriser les importations.

Mais qu'en est-il des conditions d'élevage des animaux de rente en Suisse ? Telle est la question qui nous occupe aujourd'hui. À l'heure actuelle, il est à peine croyable que la première législation suisse sur la protection des animaux n'est entrée en vigueur qu'en 1981. Auparavant, il n'existait aucune exigence gouvernementale concernant la garde d'animaux. La première loi en la matière mettait l'accent sur des aspects quantitatifs : elle définissait surtout des tailles minimales. Dans les années qui ont suivi, de plus en plus d'aspects qualitatifs du bien-être animal sont venus s'ajouter. Un animal ne doit pas être soumis à des contraintes physiques, ne doit pas souffrir, ne doit pas être malade, ne doit pas avoir peur et doit pouvoir se comporter conformément à son espèce. Chez nous, il existe donc aussi des directives concernant la formation des éleveurs d'animaux de rente, les possibilités d'occupation, l'alimentation et les conditions de transport. Même les systèmes de construction et les équipements d'étables doivent recevoir l'aval des autorités. En outre, la Suisse connaît des programmes de politique agricole uniques au monde, comme des systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux ou des sorties régulières en plein air. Ces



programmes permettent à la majorité de nos animaux de rente de profiter de conditions encore meilleures. Bien que la participation à ces programmes reste volontaire, ils sont très prisés et, suivant le programme et l'espèce en question, deviennent la norme dans la majeure partie voire la totalité du pays. En conclusion, les familles paysannes ne réduisent pas le pas. Au contraire, elles prennent au sérieux les besoins des animaux et de la population.